



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire a été produit suite à la saisie d'une demande de subvention via le Compte Association sous le n° 21-006870

Ce document ne constitue pas un justificatif de transmission de votre demande au service instructeur.

Une <u>notice n° 51781#02</u> est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel: Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa 15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☑ en numéraire	☑ première demande	☐ Fonctionnement global ☑ projet(s) / action(s)	☑ annuelle ou
(argent)	☐ renouvellement (ou		pontuelle
☐ en nature	poursuite)		☐ pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs des autorités administratives suivantes : (coordonnées sur https://lannuaire.service-public.fr/) :

☑ État - Ministère

Délégation régionale - Occitanie (DRAJES)

- Nom du dispositif/sous-dispositif: FDVA / Financement global-nouveau(x) projet(s) innovant(s)
- Nom et code de la subvention : Direction Régionale Occitanie FDVA Fonctionnement/nouveaux projets (500)





1. Identification de l'association

1.1 Nom – Dénomination: ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - Eclaireuses Eclaireurs de France

Sigle de l'association : ECLAIREUSE ET ECLAIREURS DE Site web: www.eedf.fr

FRANCE

1.2 Numéro Siret: 77567559801127

1.3 Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : W932002229

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social:

_

12 place Georges Pompidou

Code postal: 93160 Commune: Noisy-le-Grand

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

BASE LOISIRS DE CANTEPAU

CANTEPAU

Code postal: 81000 Commune: ALBI

1.6 Représentant-e. légal-e. (personne désignée par les statuts)

Nom: BARBEY Prénom: Olivier

Fonction: Délégué général

Téléphone: 0680135517 Courriel: olivier.barbey@eedf.asso.fr

1.7 Personne chargée de la présente demande (si différente de ci-dessus)

Nom: SURROCA Prénom: Lilian

Fonction: Chargée de mission

Téléphone: 0682711139 Courriel: lilian.surroca@eedf.asso.fr





2. Relations avec l'administration

L'association bénéficie-t-elle d'ag	oui ☑non 🗌	
Si oui, merci de préciser :		
Type d'agrément :	attribué par :	en date du :
Tourisme	Atout France	2018-05-03
Tourisme	ministère	2015-04-14
Education nationale ministère		2018-03-13
Jeunesse et Education Populaire ministère (JEP)		2003-10-01
L'association est-elle reconnue d'	oui ☑non 🗌	
Si oui, date de publication au Journa	al Officiel: 1925-08-06	
L'association est-elle assujettie a	oui □non ☑	





3. Relations avec d'autres associations

L'association est-elle affiliée à une union, fédération ou réseau?

- masculin:

JEUNESSE AU PLEIN AIR

CONSEIL NATIONAL DES LOISIRS ET DU TOURISME ADAPTES (CNLTA)

SCOUTISME FRANCAIS - FEDERATION DES ASSOCIATIONS FRANCAISES DE SCOUTISME ET DE GUIDISME
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : oui ☐ non ☑

Si oui lesquelles ?

Nombre de licenciés de sexe : - féminin :





4. Moyens humains

Nombre de bénévoles :	465
Nombre de volontaires :	3
Nombre total de salariés :	5
dont nombre d'emplois aidés :	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) :	3
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique :	0
Nombre d'adhérents :	2248





5. Budget de l'association

Voir le document « TDR Occitanie Budget previ 2021.pdf »





Projet n° 1

6. Projet – Objet de la demande

Type de projet: Nouveau(x) projet(s) innovant(s)

Exercice (début): 2021

Intitulé: Séjours Marchepieds, tremplin d'inclusion

Objectifs: - Objectif général:

- * Permettre aux jeunes ayant des besoins spécifiques de pouvoir s'inscrire dans des groupes locaux de scoutisme et de vivre une expérience d'inclusion pérenne, un « marchepieds » vers la citoyenneté.
- Objectifs spécifiques :
- * Permettre une continuité éducative entre le quotidien de l'enfant et nos weekends et mini-séjours.
- * Faire vivre la méthode scout et la laïcité dans chacune de nos action.

Description : Le projet des séjours « Marchepieds » répond à un besoin fort des institutions sociales et médico-sociales en termes d'accueil relais. Cela sur les périodes de weekends et de vacances scolaires. Cette activité novatrice s'inscrit dans une initiative plus globale, le projet « Midipylote ». Centré sur l'inclusion des enfants en situation de handicap psychique, intellectuel, cognitif, physique et social dans les séjours de scoutisme laïque au sein de la région Occitanie, ce projet « Midipylote » a vu le jour en 2017. Bénévoles, volontaires en service civique, salariés et partenaires œuvrent main dans la main pour pérenniser et diversifier ces activités.

Après divers échanges avec nos partenaires et acteurs de réseau, nous avons constaté que nos activités MidiPylote ne répondaient pas entièrement à leurs besoins. Il manquait un espace plus sécurisant pour « s'essayer » au scoutisme laïque avant de s'inclure dans des activités d'année.

L'année 2020, nous avons identifié que le besoin de lieu de ce type est exponentiel, cela au vu du manque de relais durant le

confinement. Nous avons alors imaginé et construit : les weekends et mini-séjours « Marchepieds ».

Aspects innovants de la proposition:

- La dimension progressive de la démarche d'inclusion : Dans un premier temps l'accueil dans une petite unité de vie est pensée à plus long termes comme un tremplin vers des espaces d'inclusion pérennes, cela est un moyen de prise d'autonomie et de confiance en soi pour permettre aux enfants de se vivre petit à petit comme des sujets pensants, capables de choix et de réussites.
- La formation à l'inclusion comme condition première à l'encadrement des séjours : Chaque animateur.ice intéressé par le projet est accueilli et orienté vers les séquences de formation à l'inclusion les plus adaptés à ses besoins et ses attentes. Cela avant de se trouver au contact des enfants bénéficiaires des weekends et miniséjours « marchepieds ».
- La dimension individualisée de l'accompagnement, partenaires et enfants compris : Chaque démarche partenariale et le suivi de la progression personnelle de chaque enfants part des besoins, envies et limites de chacun. Nous privilégions la singularité à l'uniformité.
- L'ouverture sur une mixité sociale et un vivre-ensemble : Nous proposons pour ces weekend/ miniséjour relais une inclusion au sein de groupes d'enfant souvent issus de milieu sociaux divers.
- L'inscription dans une réalité contemporaine d'urgence écologique : propre au scoutisme laïque, nous incarnons dans nos objectifs et nos moyens la valeur de l'écocitoyenneté.





La proposition est constitué par:

- 2 weekends relais par mois
- 1 mini-séjour de 4 jours pendant chaque petite vacance scolaire,
- 1 séjour d'inclusion de 7 à 10 jours pendant les vacances de février.
- Un accompagnement ponctuel lors de weekends et/ou mini-séjour les enfants au sein de groupes locaux EEDF, avec la finalité de à la fin du parcours réaliser une inscription pérenne au sein de groupes d'enfants dits « ordinaires ». Des allers-retours entre les groupes locaux et les séjours
- « marchepieds » sont possibles durant l'année et permettent de revenir au besoin dans un sas protégé et contenant pour être dans la réussite, pour faire vivre l'inclusion au rythme de chacun.

Différentes phases sont prévues dans le projet :

Phase 1: UN ACCUEIL CONTENANT

- Analyse les besoins des institutions sociales et médico-sociales accueillant les enfants au quotidien, pour cocréer des relations partenariales sur mesure.
- -Co-construction avec chaque enfant d'un projet personnalisé adapté à sa situation de handicap et à ses envies. Il pourra alors expérimenter les séjours à partir de ses envies et acquérir des savoir-faire et savoir-être à son rythme.
- Proposition un cadre de vie et des activités de scoutisme laïque à petite échelle. Dynamique de groupe restreint, avec des enfants de tout âge de 6 à 15 ans, en s'appuyant sur la responsabilisation et l'entre-aide.
- Mobilisation des équipes d'animateur.ices expérimentés, formés et motivés par l'accompagnement d'enfants en situation de handicap, dans une dynamique d'inclusion.
- Prise en compte des consignes de sécurité sanitaires dues à la propagation de la COVID-19 sur territoire régional

Phase 2: UNE PASSERELLE VERS LE MILIEU ORDINAIRE

- Mise en lien avec avec les groupes locaux proches du domicile de chaque enfant pour organiser des rencontres.
- Sensibilisation des équipes d'animateur.ices et les enfants dits « ordinaires » de ces groupes locaux à l'accueil d'enfants en situation de handicap.
- Mise en œuvre de la démarche d'inclusion « Midipylote » lors des rencontres entre les groupes locaux et les enfants en situation de handicap.
- Échange régulier avec les institutions responsables des enfants en situation de handicap et avec les enfants eux-mêmes pour réajuster la démarche d'inclusion.

Phase 3: UN VIVRE-ENSEMBLE

- Inscription de chaque enfant dans un groupe local avec les aménagements nécessaires à une inclusion pérenne tout en restant au plus prés des
- institutions, des enfants en situation de handicap et des équipes encadrantes, en partant des besoins de chaque acteur du projet.
- Réévaluation régulière du projet d'inclusion de chaque enfant et repenser notre action en fonction.

Plusieurs MECS, services de placements familiaux et référent-es Aide Sociale à l'Enfance ont déjà signé des promesses d'engagement dans le projet et entamé la construction de démarches partenariales personnalisées.

L'établissement des partenariats à différents niveaux est envisagé avec différentes structures :





- Le Service pour l'Inclusion dans les Accueils collectifs de Mineurs 31 : en ce qui concerne la mise en relation entre les familles d'enfants en situation de handicap et nos équipes encadrantes au sein des séjours de découverte du scoutisme. Intervenant pour la formation à l'inclusion des équipes encadrantes.
- L'Union Nationale des Associations de Tourisme : un partenariat formel mis en place depuis plus de 10 ans avec cet organisme permet de répondre à nos objectifs d'inclusion et de mixité sociale au sein des séjours de découverte du scoutisme. Cela au travers de promesses d'inscription, de places gardées disponibles pour des premiers départs en vacances, l'UNAT travaille en lien direct avec les Caisses Allocations Familiales du secteur. Les enfants inscrits dans ce cadre là sont dans un second temps des bénéficiaires des weekends et miniséjours marchepieds.
- Les Associations de services de placements familiaux : Accueil et Famille et l'Association de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence »(PEA)
- Maison d'Enfant l'Eau Vive pour accueillir des enfants en situation de handicap cognitif et intellectuel.
- Les services d'Aide Sociale à l'Enfance : référents.es ASE pour l'établissement de partenariats individualisés pour des enfants en situation de handicap social avec des troubles associés.
- L'Institut Médico-Educatif (IME) des Troènes : pour faciliter la participation à nos séjours d'inclusion aux jeunes en situation de handicap divers accompagnés par leurs équipes pluridisciplinaires.

Bénéficiaires:

- Statut: Jeunes

- Tranche d'âge: Mineurs

- Genre: Mixte - Nombre: 30

- Commentaire: Bénéficiaires directs : 30

Bénéficiaires indirects: 136 (enfants "ordinaires" sensibilisés au handicap, familles des bénéficiaires,

animateurs.trices

Territoires: Haute Garonne, Tarn, Hautes Pyrennées, Ariège

Moyens matériels et humains: Moyens humains:

- 1 animateur/trice territoriale responsable du projet.
- 10 bénévoles et 2 volontaires en service civiques missionnés sur le projet forment la commission « Midipylote
- ». Cette commission a pour fonction d'organiser la mise en œuvre des activités liées à l'inclusion en Occitanie. Elle

se compose en plusieurs groupes de travail : coordination, formation, accompagnement des groupes locaux, communication interne et organisation des séjours d'inclusion dont les weekend et minis séjours relais « marchepieds ». -

- 6 animateur.ices pour l'encadrement des weekend et mini séjours.

Moyens matériels:

Moyens Matériels:

- Location des lieux d'hébergements agréés jeunesse et sport dans la région Occitanie avec un accès direct à la nature avec des bâtiments et des installations contenantes. En automne/ hiver/ début du printemps des gîtes à la campagne ou à la montagne sont privilégiés et à la fin du printemps durant l'été nous choisissons des espaces de campisme avec bâtiment « en dur » pour les sanitaires.
- -Matériel divers pour monter des installations de plein air pour le couchage, les activités, la cuisine, l'infirmerie et l'acheminement temporaire de l'eau et de l'électricité sur les lieux de campisme.
- -Matériel de construction, de dessin, de modelage, de jeu, de déguisements, de maquillage.
- -Alimentation, des produits issus de l'agriculture biologiques et locale.





- Véhicule pour le transport des enfants/matériel.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	10	0
Salarié	0	0
dont en CDI	0	0
dont en CDD	7	0
dont emplois aidés	0	0
Volontaires (service civique)	2	0

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action/projet?

l loui l√lnon

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2021 au 31/12/2021

Évaluation: 1. Avant, pendant et après chaque weekend/ mini- séjour :

- -En amont d'un weekend s'appuyer sur trois sortes d'informations pour construire le fonctionnement du weekend suivant :
- *les éléments à réajuster identifiés lors du bilan du weekend en équipe
- *les éléments exprimés par les enfants lors du bilan de fin de weekend
- *les retours des partenaires à la suite des weekend relais
- -Sur place:
- *bilan avec les enfants en fin de weekend/ mini séjour
- *Après le week end -mini séjours organiser une réunion de bilan du weekend
- 2.Une fois tout les deux mois soit lors de réunions physiques, soit en visioconférence à définir avec les différents acteurs et actrices du projet-institution, enfant et nous via des critères d'évaluation précis :
- * Évaluation de la démarche partenariale
- * Evaluation du fonctionnement des équipes encadrantes
- * Evaluation de la progression personnelle de l'enfant :Lui, Lui et les autres, Lui et son environnement
- 3. Une fois par trimestre, évaluation budgétaire, en présence du trésorier régional EEDF, du salarié national responsable de la comptabilité nationale/ du suivi des subventions et de la personne responsable du projet :
- *En reprenant les remarques, choix, adaptations budgétaires et supports de comptabilité faits à la suite de chaque weekend, faire un état des lieux entre le prévisionnel initial et le réél. Réajuster si besoin la répartition budgétaire en fonction des résultats identifiés. Cela pour répondre aux objectifs du projet et à la réalité du terrain.

indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus:

rang	indicateur			prévu
Projet n° 1		6. Budget du	projet	
	Année 2021 ou exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021			
Charges	Montant Produits Montant			





Projet n° 1	6. Budget du projet Année 2021 ou exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021		
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges	s directes	Ressourcess directes	
60 - Achats	13910	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	40650
Achats matières et fournitures	1520	73 - Dotations et produits de tarification	0
Autres fournitures	12390	74- Subventions d'exploitation	18 500
		État :	
		Délégation régionale - Occitanie (DRAJES)	5 000
		Fonjep	3 500
61 - Services extérieurs	11550		
Locations	11550		
Entretien et réparation	0		
Assurance	0	Conseil-s régional(aux) :	
		Occitanie	10 000
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	5780	Conseil-s départemental(aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0		
Publicité, publication	0		
Déplacements, missions	5780	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	0		
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération	0		
Autres impôts et taxes	0	Organismes sociaux :	
64 - Charges de personnel	30910	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	





Projet n° 1	6. Budget du projet		
	Année 2021 ou exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021		
Charges	Montant	Produits	Montant
Rémunération des personnels	19250	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	10400	Aides privées	
Autres charges de personnel	1260	Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	0
		756 – Cotisations	0
		758 – Dons manuels - Mécénats	0
66 - Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	0	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	0	79 - Transfert de charges	0
CHARGES INDIRECTES R		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJE	
Charges fixes de fonctionnement	0	Fonds propres	3000
Frais financiers	0		0
Autres	0		0
TOTAL DES CHARGES	62 150	TOTAL DES PRODUITS	62 150
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
	CONTRIBUTIONS VOL	ONTAIRES EN NATURE	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 – Contributions volontaires en nature	0
voiontaires en nature			





Projet n° 1	6. Budget du projet Année 2021 ou exercice du 1/1/2021 au 31/12/2021		
Charges	Montant	Produits	Montant
861 – Mise à disposition gratuite de biens et services	0	871 – Prestations en nature	0
862 – Prestations	0		
864 – Personnel bénévole	0	875 – Dons en nature	0
TOTAL	Non renseigné	TOTAL	Non renseigné

La subvention sollicitée de 5 000 €, objet de la présente demande, représente 8.0% du total des produits du projet.





7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e) (nom et prénom) Monsieur BARBEY Olivier représentant(e) légal(e) de l'association ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - Eclaireurs de France

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare:

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et er
nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) :
☐ inférieur ou égal à 500 000 €
☑ supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 5 000 € au titre de l'année ou exercice 2021
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait, le 03/02/2021 à Toulouse